

De la commune **SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE**

Séance du **08 avril 2019**

Nombre de conseillers

Membres	10
Présents	06
Représentés	01
Votants	07
Exprimés	07
Pour	07
Contre	00

L'an deux mille dix-neuf, le huit avril à **19 heures**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

Etaient présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, Mme Michèle ALOUCHY, M. Frédéric DUPLÉIX

Pouvoirs : M. Michèle TIXIER a donné pouvoir à Mme Isabelle CARTON

Excusés : M. Julien MOURLON

Absents : M. Pascal REDON, M. Jacques GALLAND

Date de convocation 30 mars 2019

M. Jean-Marie BERTRAND a été nommé secrétaire de séance

Objet : Affectation des résultats de l'exercice 2018 - budget principal

Après avoir examiné le compte administratif du budget principal, statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître les résultats suivants :

Résultat de fonctionnement :

- Résultats de l'exercice : + 49 583.55 €
- Résultats antérieurs reportés : + 38 466.60 €

Soit un total de : + 88 050.15 €

Résultat d'investissement :

- Résultats de l'exercice Budget principal : + 74 827.49 €
- Résultats antérieurs reportés Budget principal : - 100 629.24 €

Soit un total de : - 25 801.75 €

Solde des restes à réaliser d'investissement : - 11 991.00€

Besoin de financement : - 37 792.75 €

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

Fonctionnement :

- compte 002 (recette) : + 50 257.40 €

Investissement :

- compte 001 (dépense) : - 25 801.75 €
- compte 1068 (recette) : + 37 792.75 €